

## **MISE EN DEMEURE N 01**

### **AU L'ENTREPRISE AOUISSI RAOUF ABD ELKADER**

Le Directeur des travaux publics de la wilaya de Tamanrasset;

Vu, le marché N° 55/2025 du 01/12/2025 conclu avec l'entreprise **E.T.P.AOUISSI RAOUF ABD ELKADER**, dont le cité **EL WIAM wilaya LAGHOUAT**, portant la réalisation des travaux du: Lot N°05 : Protection de chaussée entre PK 45+800 et PK 49+700 .

- **Vu**, l'ordre de service en date du **19/01/2026** ordonnant à l'entreprise concernant le démarrage des travaux.
  - **Vu**, les visites de chantier effectuées par les représentants du maître d'ouvrage, qui ont révélé que les travaux n'avaient pas commencé.
  - **Vu**, la lettre de chargé de suivi en date du **02/02/2026** qui constater le non démarrage des travaux.
  - **Vu**, la lettre de chargé de suivi en date du **23/02/2026** qui constater le non démarrage des travaux (chantier abandonner).
  - **Vu**, notre envoi en date du **23/02/2026** qui constater le non démarrage des travaux (chantier abandonner).
  - **Vu**, la visite en date du **08/04/2026** dont laquelle constaté constater le non démarrage des travaux (chantier abandonner).
  - **L'entreprise E.T.P.AOUISSI RAOUF ABD ELKADER est mise en demeure**, dans un délai de **cinq (05) jours** à partir de la première parution de la présente mise en demeure dans la presse nationale, pour procéder à ce qui suit:
    - démarrage des travaux
    - Renforcer le chantier avec les moyens **matériels 03 ateliers au minimum**.
    - Appliqué le système de travaille **03X08 heures**.
    - Fournir à mes service un planning de la réalisation des travaux actualisé et détaille pour achever les travaux.
- Faute de quoi, des mesures coercitives seront appliquées à l'encontre de **l'entreprise** conformément aux clauses du marché et à la réglementation des marchés publics.

**DIRECTEUR**